



ORCHESTRES
ORCHESTRAS

CANADA

PRIX BETTY WEBSTER – FORMULAIRE OFFICIEL DE MISE EN CANDIDATURE

CANDIDAT(E): Nom de la personne ou de l'organisation proposé

Nom: _____

Titre/organisme: _____ (si pertinent)

Adresse postal: _____

Ville/Prov/Code postal: _____ Adresse électronique: _____

Téléphone à domicile: _____ Au bureau: _____

PROPOSANT

Nom: _____

Titre/organisme: _____ (si pertinent)

Adresse postal: _____

Ville/Prov/Code postal: _____ Adresse électronique: _____

Téléphone à domicile: _____ Au bureau: _____

Pour les *Lignes directrices* du PRIX BETTY WEBSTER, allez à notre site Web, www.oc.ca

La date limite des mises en candidature a été fixée au 1^{er} mai. Les formulaires de mises en candidature dûment remplis doivent être expédiés au plus tard à la date d'échéance, le cachet de la poste en faisant foi. Si cette date se trouve être un jour de fin de semaine ou un congé statutaire, l'échéance est considérée comme étant le jour ouvrable suivant.

Chaque mise en candidature doit être proposée par *une personne en particulier*. Cette personne peut soumettre au maximum deux candidatures. Il incombe à la personne qui propose la candidature de remplir le formulaire officiel de mise en candidature, de réunir les documents requis et de présenter le tout à Orchestres Canada.

L'information requise:

Veuillez soumettre les documents d'appui suivants: (1) Une notice biographique à jour de la personne ou de l'organisation proposé, d'au plus deux pages, mettant l'accent sur ses réalisations;

(2) une déclaration ou une lettre (maximum de deux pages) signée par la personne qui propose la candidature et expliquant en quoi le candidat mérite le Prix Betty Webster. La déclaration devrait mettre l'accent sur les contributions importantes que le candidat a faites à la communauté orchestrale canadienne. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence, il est bon de joindre des lettres d'appui aux candidatures (trois au maximum). Les formulaires de mise en candidature incomplets ou qui ne satisfont pas aux critères ne seront pas soumis au Comité.